



FICHE PRODUIT

Médicaments

Les ingestions accidentelles sont, dans leur grande majorité, à mettre sur le compte de la négligence. Les personnes âgées et les enfants sont les premières victimes des intoxications médicamenteuses : Les médicaments sont responsables d'une intoxication sur deux entraînant, en France, 128 000 hospitalisations par an.

Toutes les classes d'âge sont touchées par ces intoxications. 6 000 appels sont ainsi reçus chaque année par les centres anti-poisons. Selon l'âge, les produits liés aux intoxications sont différents. En effet, ils vont de la pilule contraceptive aux comprimés pour le cœur, en passant par les anti-inflammatoires, les anorexigènes...

Les principaux médicaments mis en cause lors d'accidents sont :

- les tranquillisants,
- les anti-dépresseurs,
- les sirops et gélules,
- les produits à usage externe tels que les pommades, les lotions, les gouttes nasales ou auriculaires...

Les manifestations provoquées par les médicaments ingérés sont différentes en fonction de la personne, de la quantité ingérée, de la présence d'allergie, du type de médicament...

Les symptômes vont donc de troubles gastro-intestinaux aux troubles respiratoires, en passant par des troubles neurologiques, cardio-vasculaires. L'ingestion de certains médicaments, en plus ou moins grande quantité, peut également entraîner le coma, voire même la mort.



Conseils

- Bien faire comprendre aux enfants, que les médicaments ne sont pas des bonbons, insister sur le fait qu'ils servent à guérir.
- Rassembler les médicaments hors de portée des enfants dans un placard en hauteur et fermé à clef.
- Eviter de les laisser traîner sur les tables, dans la cuisine, ou dans le sac à main...
- Ne pas préparer les médicaments à l'avance dans une assiette, un verre,...
- Ne pas stocker au même endroit les médicaments pour adultes et ceux pour enfants.
- Bien suivre les prescriptions du médecin, respecter les doses, les délais d'administration et la durée du traitement.
- Eviter l'automédication.
- Lire attentivement la notice explicative avant d'utiliser un médicament.
- Vérifier avant chaque prise le nom du médicament, la tranche d'âge à laquelle il est destiné.
- Demander des médicaments avec un conditionnement de sécurité, type fermeture sécurité enfants.
- Ranger les médicaments selon leur usage (désordre = source d'erreur).
- Stocker les produits dans leurs emballages d'origine avec les notices explicatives.
- Apporter les produits périmés chez le pharmacien.



En cas d'accident

• En cas de projection dans les yeux :

Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes au moins, répéter le geste plusieurs fois.

• En cas d'ingestion :

Ne pas traiter seul l'intoxication.

Ne pas attendre l'apparition des symptômes pour vous renseigner.

Ne rien donner à boire : ni eau, ni lait.

Ne pas essayer de faire vomir.

Rechercher l'emballage du produit pour connaître la composition.

Tenter d'évaluer la quantité absorbée et l'heure de prise.

Téléphoner au centre anti-poison de votre région :

En cas de manifestations graves, appeler le 15 (SAMU), le 112 (centre d'appel d'urgence) ou le 18 (pompiers).

CALYXIS, Pôle d'expertise du risque

94, Rue des Ors - BP 68622 - 79026 Niort Cedex

Tél : 05 49 04 66 77 - Fax : 05 49 04 66 76

Email : calyxis@calyxis.fr - www.calyxis.fr



FICHE PRODUIT

Médicaments

Les ingestions accidentelles sont, dans leur grande majorité, à mettre sur le compte de la négligence. Les personnes âgées et les enfants sont les premières victimes des intoxications médicamenteuses : Les médicaments sont responsables d'une intoxication sur deux entraînant, en France, 128 000 hospitalisations par an.

Toutes les classes d'âge sont touchées par ces intoxications. 6 000 appels sont ainsi reçus chaque année par les centres anti-poisons. Selon l'âge, les produits liés aux intoxications sont différents. En effet, ils vont de la pilule contraceptive aux comprimés pour le cœur, en passant par les anti-inflammatoires, les anorexigènes...

Les principaux médicaments mis en cause lors d'accidents sont :

- les tranquillisants,
- les anti-dépresseurs,
- les sirops et gélules,
- les produits à usage externe tels que les pommades, les lotions, les gouttes nasales ou auriculaires...

Les manifestations provoquées par les médicaments ingérés sont différentes en fonction de la personne, de la quantité ingérée, de la présence d'allergie, du type de médicament...

Les symptômes vont donc de troubles gastro-intestinaux aux troubles respiratoires, en passant par des troubles neurologiques, cardio-vasculaires. L'ingestion de certains médicaments, en plus ou moins grande quantité, peut également entraîner le coma, voire même la mort.

Conseils



- Bien faire comprendre aux enfants, que les médicaments ne sont pas des bonbons, insister sur le fait qu'ils servent à guérir.
- Rassembler les médicaments hors de portée des enfants dans un placard en hauteur et fermé à clef.
- Eviter de les laisser traîner sur les tables, dans la cuisine, ou dans le sac à main...
- Ne pas préparer les médicaments à l'avance dans une assiette, un verre,...
- Ne pas stocker au même endroit les médicaments pour adultes et ceux pour enfants.
- Bien suivre les prescriptions du médecin, respecter les doses, les délais d'administration et la durée du traitement.
- Eviter l'automédication.
- Lire attentivement la notice explicative avant d'utiliser un médicament.
- Vérifier avant chaque prise le nom du médicament, la tranche d'âge à laquelle il est destiné.
- Demander des médicaments avec un conditionnement de sécurité, type fermeture sécurité enfants.
- Ranger les médicaments selon leur usage (désordre = source d'erreur).
- Stocker les produits dans leurs emballages d'origine avec les notices explicatives.
- Apporter les produits périmés chez le pharmacien.



En cas d'accident

• En cas de projection dans les yeux :

Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes au moins, répéter le geste plusieurs fois.

• En cas d'ingestion :

Ne pas traiter seul l'intoxication.

Ne pas attendre l'apparition des symptômes pour vous renseigner.

Ne rien donner à boire : ni eau, ni lait.

Ne pas essayer de faire vomir.

Rechercher l'emballage du produit pour connaître la composition.

Tenter d'évaluer la quantité absorbée et l'heure de prise.

Téléphoner au centre anti-poison de votre région :

En cas de manifestations graves, appeler le 15 (SAMU), le 112 (centre d'appel d'urgence) ou le 18 (pompiers).

CALYXIS, Pôle d'expertise du risque

94, Rue des Ors - BP 68622 - 79026 Niort Cedex

Tél : 05 49 04 66 77 - Fax : 05 49 04 66 76

Email : calyxis@calyxis.fr - www.calyxis.fr